



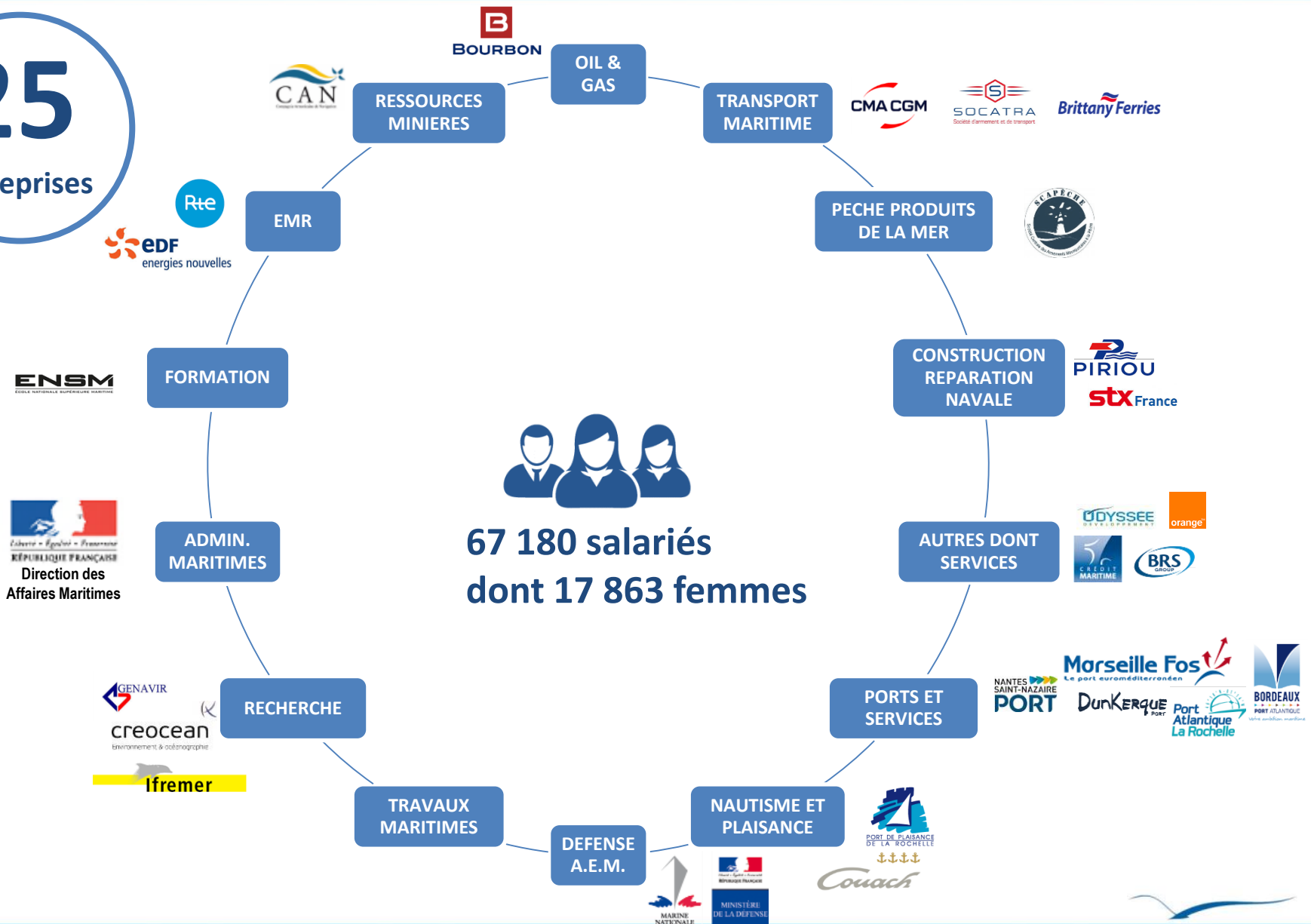
Cap sur l'égalité ! Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les filères maritimes

8 juin 2018
Paris



Cluster Maritime Français

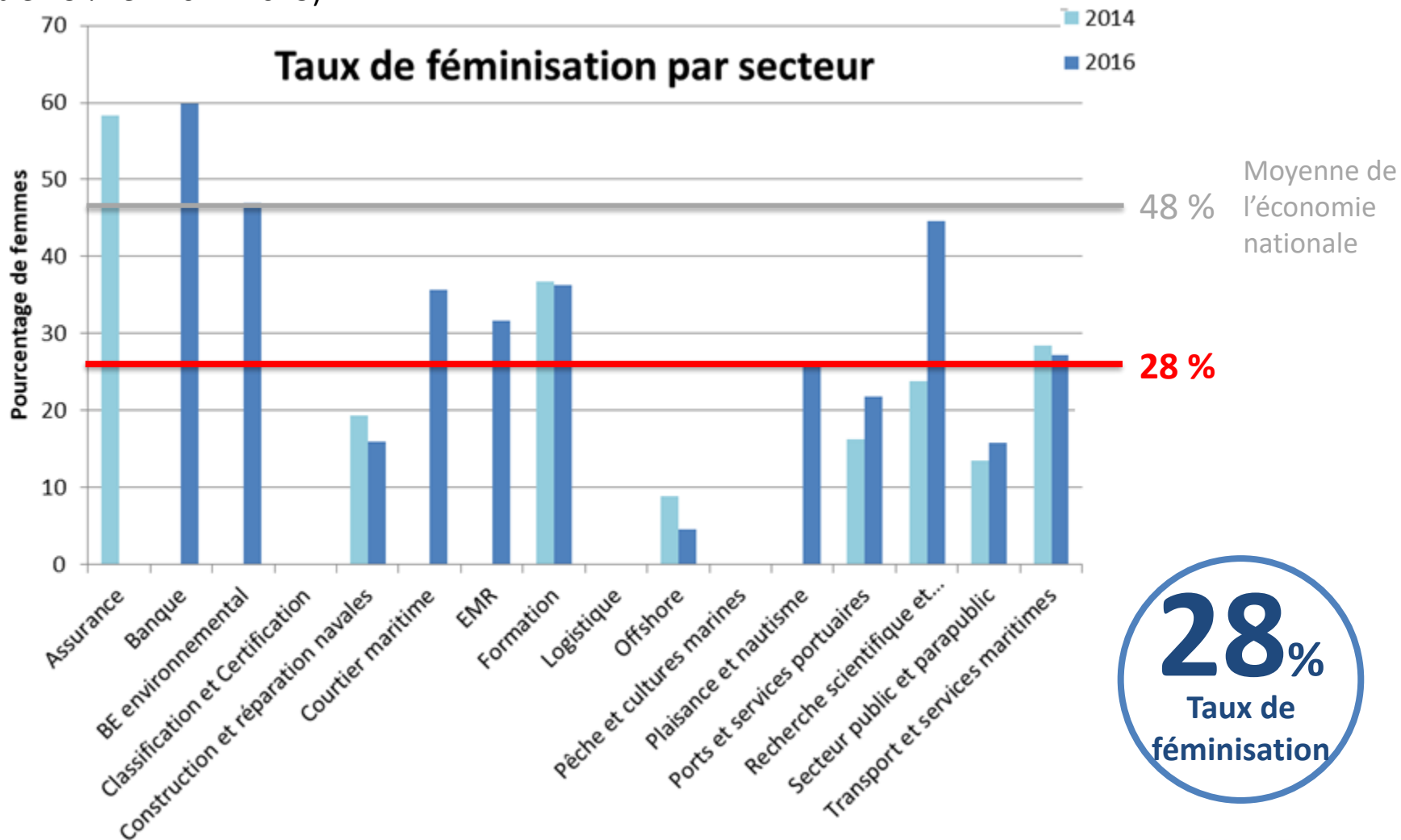
25
entreprises





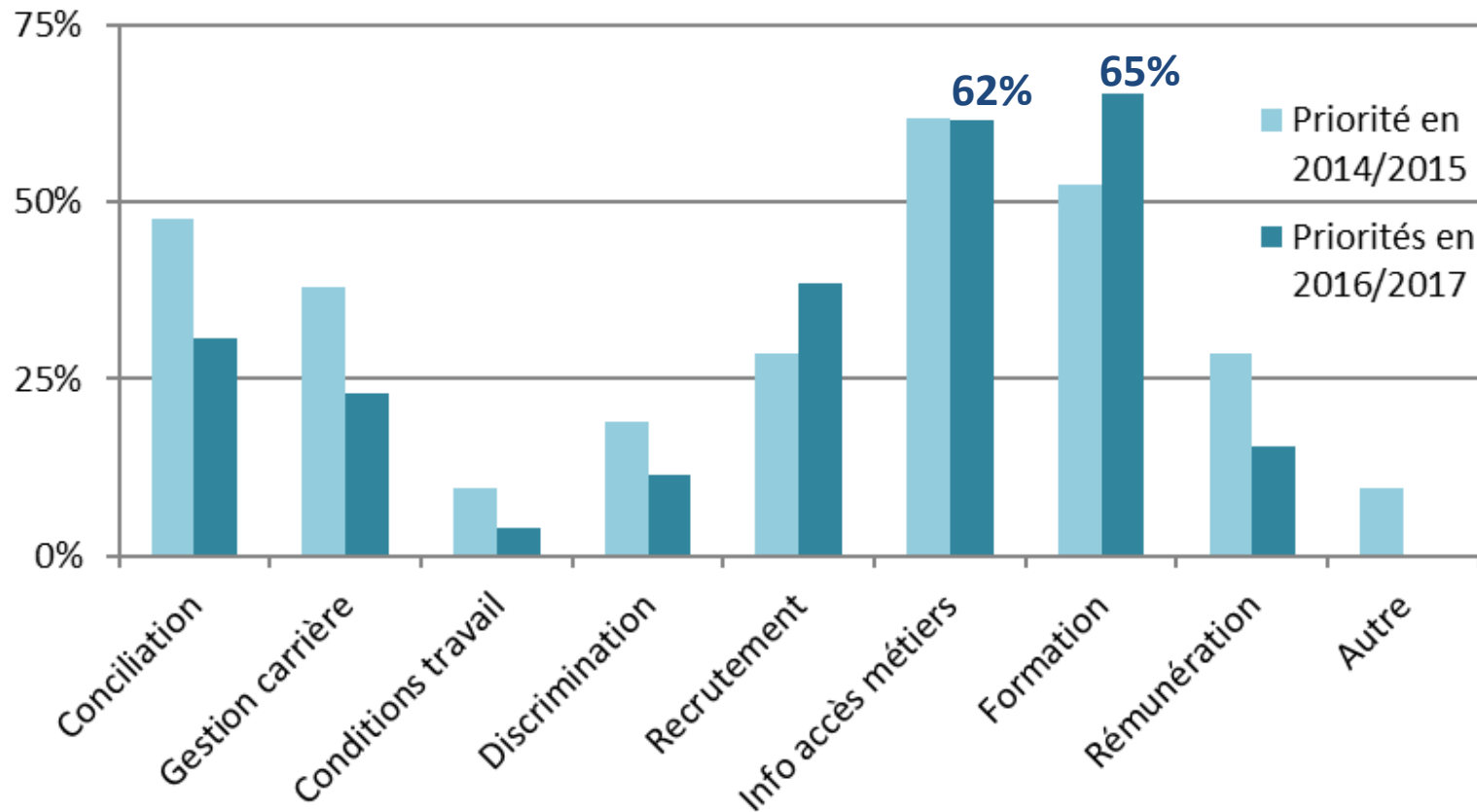
Taux de féminisation médian : 28 %

(contre 23 % en 2014-2015)



28%
Taux de féminisation

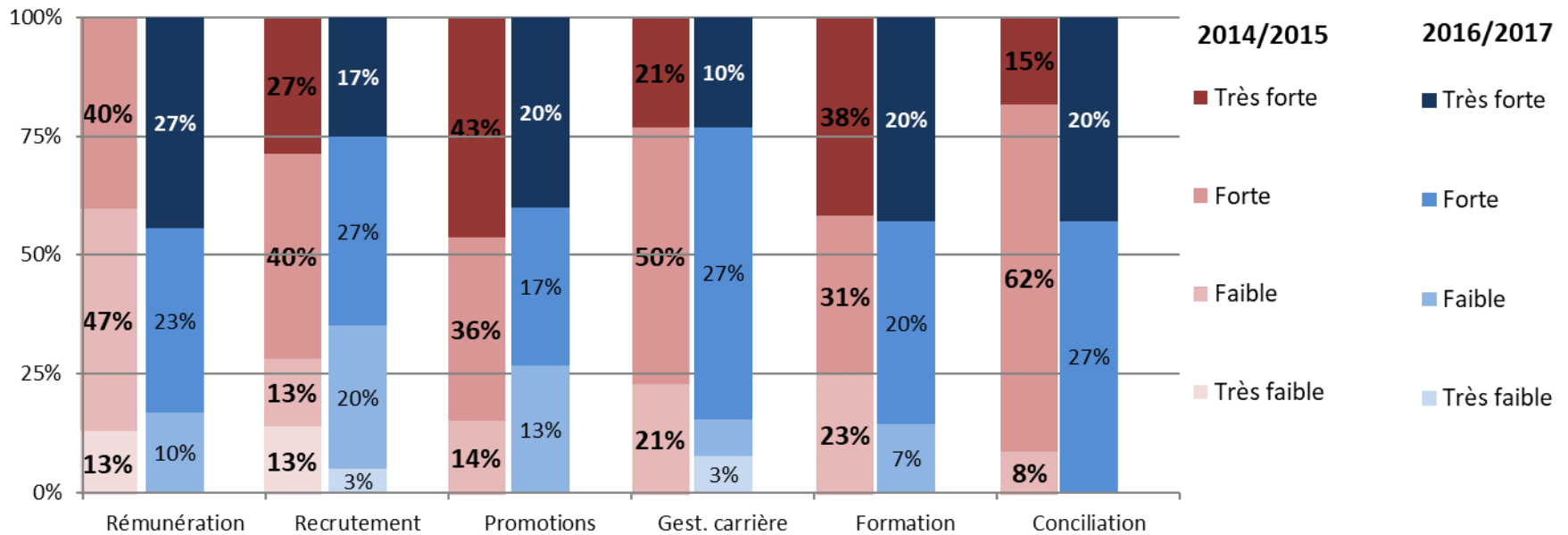




2
priorités

Plus de la moitié des répondants classent en priorité la formation et l'information concernant l'accès aux métiers, pour favoriser l'égalité professionnelle dans l'économie maritime





- Gestion de carrière
- Conciliation vie privée / vie professionnelle
- Formation

ont une efficacité jugée forte à très forte

3
actions efficaces